

# Loeiz Herrieu, nom de l'école Diwan de Lorient

**Loeiz Herrieu, entre la glorification des rafles et de l'étoile jaune, et « A la porte les Juifs et les enjuivés », à la suite de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 (L'Heure Bretonne n° 109, 15 août 1942, une)**

« L'Heure Bretonne », n° 109, 15 août 1942, Une

LA RELÈVE ET LES PRISONNIERS DE CHEZ NOUS  
**Pourquoi les époux et les fils de nos paysannes bretonnes ne reviendraient-ils pas dans les tout premiers ?**



**DIU GENTEL de bredérien ar nehe**

Lid e klevamb lavaret en dro demb : Er Vretoned n'hellont ket en em baken, En o hevedigatou, abenn e sav bah abezed.

Gwir e kement-se. Met gwir e evit en oñt dud hiv. N'en des nemet er vredeu en em baken met ?

E kement bro a zo e sav bah abez er re viv. E ma lezh en lezet e annez mabden met lah a zo dehon, mar de fur, d'ezbein doh e annez hag un dezer e evit en oñt e meur e zegoeb a zo.

Real e oñt deñ ket tu d'ur boblad tud ha n'en em gwerit ket, d'ober netra. Lavaret. Er gwelit e hramb brema evit Bro France.

N'en des lah etuich de zlezh get un tamm labour hag a edenne emplier etre en oñt kentaouridion, mar da lod annez e gwi a pe zo lavaret deha mmet a zehou.

Ma peh tamm labour kereh, er bedema, de galon ur gwir Vrethad, eget adaveal e vredelezh ?

2.

Diu gentel a zo koun deñ anezh hiziv, hag a zeteñe hol lakast de bredérien.

Epad en Dispah, a pe o e er Chouaned doh en em dampono evit krogad Kiberen, eh o savet bah etre Herrieu ha Poulary evit gwir piz annez en dehe kement penn en Arma. Ne o ket sur er hoñt de chipotal ar er

**Nous devons connaître nos ennemis...**

Viennent ensuite les ennemis que nous pourrions qualifier de classiques : la juiverie et les francs-maçons. Le Juif reste évidemment l'ennemi de tout ordre nouveau qui aurait pour effet d'abattre la puissance des grandes banques ; à ce titre il représente un danger contre lequel il faut lutter énergiquement, et « Breiz Atao », avant la guerre, avait à plusieurs reprises dénoncé la nocivité de leur influence. Cependant, sans vouloir le moins du monde minimiser leur action, leur nombre infime en Bretagne, à peine deux mille, réduit fortement leur influence ; ajoutons que les « rafles » qui ont eu lieu dernièrement dans nos cinq départements et le port de l'étoile jaune ont également contribué à affaiblir leur action. On peut donc dire qu'aujourd'hui les Juifs de Bretagne sont presque neutralisés. Ceci dit, nous n'insisterons pas davantage sur un problème qui, tout compte fait, n'a jamais été dans notre pays qu'un problème secondaire, depuis l'ordonnance du duc Jean Le Roux.

Juifs, F.-M., Méridionaux, voilà les adversaires que les Bretons doivent apprendre à connaître s'ils veulent demain sortir victorieux du grand combat qui s'annonce. Nous pouvons, nous devons en venir à bout. Mais cela ne se fera pas en un jour, ni sans beaucoup d'efforts.

Marcel GUILLAUME.

**A la porte les Juifs et les enjuivés**

Sous ce titre et dans notre numéro de 18 juillet 1942, nous nous sommes fait l'écho d'une information parue dans Le Phare de la Loire du 3 juillet et rapportant qu'un arrêté de l'officier du 21 juin avait autorisé à nouveau l'entrée de la profession judiciaire à Mme Montauban, fille de M. Weiler, directeur de la Compagnie de Tramways de Nantes. A ce propos nous avions laissé entendre qu'il se pourrait que M. Weiler fût juif.

Or, d'une enquête que nous avons menée à Nantes, il ressort que M. Weiler n'est pas français mais Belge. La bonne foi de notre correspondant aura sans doute été surprise dans cette affaire. Nous nous excusons donc auprès de M. Weiler de cette regrettable erreur uniquement due à un malentendu.

**HENRIO, Louis Marie-Mathurin Loeiz Mari Mathelin Herrieu L. er Rouzig**

**HÉUB D'emenn eh e hon argant 1941 3 -- Traoalh a amoadeg 150/1943/1. ARVO Ol ananet 1/1941/4 -- Amzer ar pardonioù 126/1943/1.**

**HEUB L'Heure Bretonne ARVO Arvor**

**Lukian Raoul**

Lukian Raoul, « Dictionnaire des écrivains bretons », p. 139-140, abréviations p. 11-12

Lucien Raoul a été un dirigeant du MOB (Mouvement d'Organisation de la Bretagne) de Yann Fouéré.

Il est une référence dans son milieu.

Lucien Raoul relève plusieurs articles de Loeiz Herrieu dans L'Heure Bretonne, sous son pseudonyme de L. Er Rouzig.

Loeiz Herrieu signe E. Er Rouzig, « Diu gentel de bredérien ar nehe » (son article du mois), et vante le Parti National Breton, « Strollad Broadel Breih », en vannetais. La signature de Loeiz Herrieu est donc accolée à l'article « A la porte les Juifs et les enjuivés », suite de l'article de même titre paru dans le numéro de L'Heure Bretonne du 18 juillet 1942, le lendemain de la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942.

L'éditorial expose que les « rafles » qui ont eu lieu dernièrement dans nos cinq départements, avec le « port de l'étoile jaune, ont également contribué à affaiblir leur action. ». Il est cependant précisé que, si c'est en Bretagne « un problème secondaire, depuis l'ordonnance du duc Jean Le Roux » : « Juifs, F.M., Méridionaux, voilà les adversaires que les Bretons doivent apprendre à connaître (...) ». Nous retrouverons la glorification de l'Edit antisémite du Duc De Bretagne (pris en fait en application du Concile de Latran de 1215), dans Dihunamb, sous la plume de Loeiz Herrieu (voir plus loin, L'édit du Duc Jean Le Roux pour chasser et assassiner les Juifs... , p. 3).

**Loeiz Herrieu, directeur de la rubrique Bro Gwened de L'Heure Bretonne, dénonce la « Franc-Maçonnerie lorientaise » (L'Heure Bretonne n° 43, 3 mai 1941)**

<p>« L'Heure Bretonne », n° 43, 3 mai 1941, p. 4 (extraits)</p> <p><b>L'HEURE BRETONNE 3 Mai 1941</b></p> <h1>bro Gwened</h1> <p>Penñskrivagnour aveit Bro Guened : L. Er Rouzig, 1, rue d'Estrées, Roahon.</p> <p><b>E Strollad Broadel Breih NOS REVUES BRETONNES</b> <b>L. ER ROUZIG. DIHUNAMB</b></p> <p>Dans son numéro d'avril de <i>Dihunamb</i>, L. Herrieu rend compte de la situation morale et matérielle de la revue, qui est très satisfaisante, malgré la cabale montée contre elle par la Franc-Maçonnerie lorientaise, secondée (singulière collaboration !) par quelques catholiques anglophiles et rétrogrades.</p>	<p><b>NON, MONSIEUR SALOMON, VOUS N'ÊTES PAS JUIF...</b></p> <p>Il nous arrive de recevoir des lettres de lecteurs qui éprouvent quelque gêne à s'appeler Salomon, Samson, David, Jacob...</p> <p>« Sommes-nous Juifs ? » questionnent-ils avec une légère inquiétude.</p> <p>Ceux qui nous demandent cela nous signalent en même temps leur lieu d'origine qui porte régulièrement un nom fleurant, à cent pour cent, le terroir breton.</p> <p>Nous l'avons déjà dit et nous le répétons pour rassurer les intéressés :</p> <p>« Non ! Vous n'êtes pas Juifs. Ces noms que vous portez furent donnés à vos pères lors de la christianisation de la Bretagne. Vos ancêtres n'étaient pas plus juifs que les enfants auxquels leurs familles continuent à donner aujourd'hui des prénoms hébraïques : Joseph, Paul, Jacques, Mathieu... »</p> <p>« L'Heure Bretonne », n° 43, 3 mai 1941, p. 4</p>
---	--

Loeiz Herrieu, directeur de la rubrique « Bro Gwened », se nomme lui-même « rédacteur en chef » de cette rubrique. (« Penskrivagnour »). Sur la même page, un article anti-sémite.

**« Alerte à la peste »**

<p>« Dihunamb », n° 357, mars 1941, p. 221-223 (extraits)</p> <h2>Harz er vosen !</h2>  <p>MESK kavadenneu souéhus Goarnemant Vichy, aveit adseùel bro Frans, bout e zo unan ha ne ellan chom hep komz anehi.</p> <p>— 223 —</p> <p>Guélet e hramb rè splann en droug groeit én hor bro, d'hor spered broadel ha d'er brehoneg, get en estrén, er skolieu gallek, er gazeteu, er bredegerion, er strolladeu tud jouank. Ur folleh e vehè rein dorn de zihentein hoah muioh hor pobl.</p> <p>Énep d'er vosen-neùé-man, hui ol béléan, mistr-skol, Breihiz disket, saùet aveit parrat dohti ag hor housi : <i>Harz er vosen ! Harz er vosen !</i></p> <p style="text-align: right;"><b>LOEIZ HERRIEU</b></p>	<p><b>ARVOR</b></p> <h2>REVUE de la Presse bretonne</h2> <h3>Dihunamb</h3> <p>Dans ce numéro, très intéressant, on peut lire — l'éditorial de L. Herrieu « Alerte à la Peste ! », article sévère, mais juste sur le danger que font courir au peuple breton, à sa langue et à son âme, les soi-disants camps de jeunesse où s'en va le rebut des grandes villes... françaises ; « ce serait une folie que de prêter la main à de nouvelles tentatives de subversion de notre peuple, » dit l'auteur</p> <p>« Arvor », n° 15, avril 1941, p. 2 (extraits)</p>
---	--

Loeiz Herrieu, dans sa revue *Dihunamb*, titre : « Harz er vosen » ; *Arvor* de Roparz Hémon traduit : « Alerte à la peste ». Donc, Loeiz Herrieu et Roparz Hémon n'ont une « opposition » à Vichy que pour inventer une xénophobie « anti-française », toujours propagée aujourd'hui.

## Vive Céline, l'antisémitisme à l'œuvre

« Dihunamb », n° 390, février 1944, p. 23

### Nen dé ket ni el lar !

La partie solide de la France, l'anti-discoureuse, a toujours été la partie celte et germanique. La partie qui se fait tuer, la partie qui produit, la partie qui travaille, la partie qui paye, est celte et germanique.

Dix départements du Nord payent autant d'impôts que tout le reste de la France. Les fusiliers bretons ont eu autant de tués (1380) en une seule journée à Dixmude que tous les Juifs de France pendant toute la guerre.

La partie non celtique en France, cause et pontifie. Elle donne au pays ses Ministres, ses Vénérables, ses Congressistes hyper sonores. C'est la partie vinasseuse de la République, la méridionale, profiteuse, resquilleuse, politique, éloquente, creuse.

(L'École des Cadavres).

L.-F. CÉLINE.

frères, qu'ils ont bien raison d'être racistes. Ça me ferait énormément de peine si jamais ils étaient battus. Je trouve que nos vrais ennemis ce sont les juifs et les francs-maçons. ».

Dans la revue de Loeiz Herriou, *Dihunamb*, nous voyons la promotion de l'antisémitisme de « L'école des Cadavres », l'antisémitisme concentré de Louis-Ferdinand Céline dans son « œuvre ».

Il y a donc quand même de bon Français pour Loeiz Herriou et son milieu : Céline, « celte et germanique », qui trouve autant de « fusiliers bretons » tués en un jour que de « Juifs de France pendant toute la guerre » de 1914-1918, et tout aussi prêt pour la chasse aux « Vénérables » Francs-Maçons ; Louis-Ferdinand Céline, qui écrit encore, dans « L'école des Cadavres » :

« Racisme d'abord, racisme avant tout ! Dix fois ! Mille fois racisme ! Racisme suprêmement ! Désinfection ! Nettoyage ! Une seule race en France : l'aryenne ! Quel est le véritable ami du peuple ? Le fascisme. Qui nous préserve de la guerre ? C'est Hitler ! Je me sens très ami d'Hitler, très ami de tous les allemands. Je trouve que ce sont des

## L'édit du Duc Jean Le Roux pour chasser et assassiner les Juifs... : la « solution finale » défendue par les « nationalistes celtiques »

« L'Heure Bretonne », n° 165, 19 septembre 1943, p. 6 (extraits)

### DIHUNAMB

Le numéro d'août de *Dihunamb*,

Dans son leader, Loeiz Herriou donne la seconde partie de son étude : Comment les Bretons défendent leur race. Après nous avoir dit comment nos ancêtres se débarrassèrent des Juifs, au temps du duc Jean Le Roux, il nous indique, de quelle rigoureuse façon, ils combattirent les progrès de la lèpre.

« *Dihunamb* », n° 384, août 1943, p. 265 et 272 ;

« *Er vretoned e tihuen ou gouen* »

D'en XIII<sup>e</sup> Kantved, er Judéion en doë n'eret k'ement ma oent stréuet en ol broieü ag en Europa. É Breih, èl è léh aral, e prestent argant d'en dud, kant eit unan. En Dug Jehann er Rous e vélas aben pegen danjérus e oë er rumad tud-sé aveit Breih. Hag ean ha bannein ul lézen eit obér dehè skarhein ag er vro. El ma oë diféret ne vehè ket bet kastiet dén eit labein ur Iudéu, ember ne chomé min hani anehè én hor bro.

18

Splann é, ne oë ket mui er uirioné get er Vretoned hag e saùè els énep de genvrois ha n'ou doë mui klenùed erbet ; met kement-sé e zisko neoah, ha splann, en albèhen e gemérent de oarn ou gouen digouvi ha ish.

Get muioh a furneh ha brasoh avisted é ma hou devér k'mér skuir arnehè.

LOEIZ HERRIEU.



Dans sa revue en breton vannetais, *Dihunamb*, Loeiz Herriou signe donc en août 1943 cet article, « *Er vretoned e tihuen ou gouen* » expliquant comment « les bretons défendent leur race » : « (...) *Au XIII<sup>e</sup> siècle, les Juifs avaient pullulé tant et si bien qu'ils s'étaient répandus dans tous les pays d'Europe. En Bretagne, comme ailleurs, ils prêtaient de l'argent aux gens, à mille pour cent. Le Duc Jean Le Roux vit aussitôt combien ces gens-là étaient dangereux pour la Bretagne. Et il promulgua une loi visant à les chasser du pays. Comme elle stipulait que nul ne serait puni pour avoir tué un Juif, bientôt il n'en resta plus un seul dans notre pays.* » Herriou conclut : « (...) cela nous montre clairement quel soin ils prenaient de garder leur race sans tache et saine. Avec plus de sagesse et plus de circonspection nous devons prendre exemple sur eux - Loeiz Herriou. »

Nous avons ici le « leitmotiv » des « nationalistes celtiques » depuis les années 1920. La revue pro-nazie *Breiz Atao*, en 1932, déplore que, « *En Bretagne, (...) l'idée même de l'antisémitisme est incomprise, quand elle n'est pas inconnue* », avant de conclure : « *Jacobin rime avec Youppin* » (n° 163 et 164, 20 novembre puis 11 décembre 1932, « *Le Juif et « Notre Juif »* »). En 1943, il faut donc que Loeiz Herriou publie un « *lexique des mots peu usités* » pour faire comprendre le mot « Juif » en « breton vannetais » : « *Iudéion : Juifs* », Juifs accolés à l'expulsion de la lèpre. En fait « *Jacobin rime avec Youppin* », pour cette « élite celtique », qui avait déjà son prototype hitlérien dès 1932 : le duc Jean le Roux.

### Girleu

son : eun.  
Barnet : jugé.  
Dezoned : avenir.  
Déléieü : eergue.  
Douéonieh : théologie.  
Forbanet : exilé.  
Gerdel : galvain.  
Goazoleh : vasallité.  
Gouen : race.  
Gouiegeh : savoir.

Indéion : Juifs.  
Kakouz : lépreux.  
Kakouzen : léproserie.  
Kroug : potence.  
Lehid : vase.  
Lesvato-vour : Parlement.  
Plouiz : tud er Plou.  
Skendeannour : illustrateur.  
Spagnoleg : espagnol.  
Tehen : falaise.

« *Dihunamb* », n° 384, août 1943, p. 280 : « *lexique des mots peu usités* »



Ce thème du bon Duc Jean Le Roux est en fait une marque de fabrique du milieu de Loeiz Herrieu.

Après que l'abbé Perrot, qui sera exécuté par la Résistance, ait pris la responsabilité de diffuser à nouveau ce thème dès novembre 1940, *L'Heure Bretonne* présente sa solution finale en juillet 1941 :

**LA DÉFENSE DE LA RACE**

## Comment la Bretagne se défendit contre les Juifs

Au moment où sont prises de nouvelles mesures contre les Juifs, où le Gouvernement de Vichy vient de créer un Commissaire aux affaires juives, il est bon de rappeler que ce virus israélite n'est pas un mal nouveau, et que presque tous les pays du monde avaient dû, dans le passé, lutter contre cette plaie d'Égypte.

Il est faux de voir dans les mesures de protection actuellement prises contre cette race sans patrie des persécutions d'origine hitlérienne, ou de gouvernement dictatorial, comme cherche à le faire croire une certaine propagande intéressée.

Ces rapaces aux nez et aux doigts crochus, qu'une démocratie imbécile nous représentait comme inoffensifs, semblables aux autres hommes, ne tardèrent jamais à faire subir leur joug aux neuples qui avaient le malheur de se laisser asservir financièrement par eux.

### La Bretagne et les Juifs au XIII<sup>e</sup> siècle

C'est ainsi que dès le XIII<sup>e</sup> siècle la Bretagne fut amenée à se défendre contre eux, et à édicter une loi extrêmement rigoureuse à leur encontre. Le gouvernement breton, jusqu'alors excessivement libéral, avait laissé sans y prendre garde s'installer dans le duché quantité d'Israélites qui, à cette époque, déjà (bon sang ne ment jamais), préféraient le commerce de l'argent au travail corporel ou intellectuel, qui ne fut jamais son apanage. Il en résulta bientôt une véritable catastrophe ; s'emparant peu à peu de toutes les terres, faisant vendre sans pitié leurs débiteurs, ils menaient de devenir les maîtres du pays. Les plaintes s'élevèrent de tous côtés, aussi les évêques, barons et vassaux de Bretagne exposèrent-ils au Duc la nécessité absolue qu'il y avait d'intervenir pour sauver le duché des mains de ces usuriers. Se rendant aux vues de ses sujets, et comprenant le préjudice qui en résultait pour eux, le Duc Jean le Roux promulgua l'ordonnance suivante, qu'il donna le 29 avril 1240, à Ploërmel.

### L'ordonnance de Jean Le Roux

Il y déclarait qu' « après avoir examiné avec soin l'intérêt du pays », il en « bannait à perpétuité tous les Juifs, et qu'il ne souffrirait pas que de ses sujets en recélassent sur leurs terres, qu'il abolissait toutes les dettes contractées avec les Juifs de quelque nature qu'elles soient, qu'il les remettait entièrement, et en donnait quittance, que les biens meubles, ou immeubles engagés pour la sûreté de ces dettes retourneront aux débiteurs, ou à leurs héritiers, excepté ce qui était vendu juridiquement aux enchères.

Que personne ne sera recherché pour avoir tué un Juif jusqu'à cette heure. De plus, le Duc s'engagea par serment à observer cette ordonnance toute sa vie, et à encourir l'excommunication, et l'interdit sur ses biens propres de la part des évêques, s'il lui arrivait d'y contrevenir. Il soumettait tous ses successeurs au même serment, avec interdiction de leur rendre hommage avant qu'ils se fussent acquittés de ce devoir. Les prélats et les barons jurèrent de leur côté ne de plus tolérer de Juifs sur leurs terres.

Il appartiendra au nouvel Etat breton de s'inspirer de cette loi pour la protection de ses nationaux. Comme l'écrivait *L'Heure Bretonne* du 3 mai dernier : « que Vichy garde ses Juifs, nous n'en voulons pas en Bretagne. »

M. D'ARUNDEL, de Bédée.

1240-1940  
Voilà 700 ans les Juifs furent chassés de Bretagne

L'ordonnance de Jean Le Roux

Dans les anciens textes bretons, il n'est pas question des Juifs avant le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est seulement alors qu'on les voit s'insinuer dans le pays et sucer comme ils savent si bien le faire, les biens des chrétiens.

Une telle fureur s'éleva contre eux que le duc Jean Le Roux prit une ordonnance pour les jeter hors de Bretagne.

Cette ordonnance est la plus ancienne ordonnance prise par nos Ducs qui nous soit parvenue sur le papier même où elle avait été initialement écrite ; M. de la Borderie, l'historien de la Bretagne, l'avait gardée dans ses papiers ; elle est écrite en latin ; en voici la majeure partie traduite en breton :

« Jean, Duc de Bretagne et le Seigneur de Richemont saluent tous ceux qui liront cette lettre. Ecoutez bien. Nous, à la demande des évêques, des abbés, des nobles et des vassaux, après avoir cherché attentivement le bien du pays, chassons de Bretagne tous les Juifs qui s'y trouvent.

Ni Nous ni les gens de notre suite n'en souffrirons un seul d'entre eux sur nos terres et ne voulons non plus voir nos sujets en souffrir sur les leur.

Ceux qui ont des dettes auprès des Juifs qui résident en Bretagne, nous les déchargeons de ces dettes, quel qu'en soit le montant.

Les terres achetées à crédit, à la demande des Juifs, les meubles et autres biens dont ils ont pris en gage, reviendront tous aux débiteurs ou à leurs héritiers, à l'exception des terres ou autres biens vendus aux chrétiens après jugement rendu en nos tribunaux.

Nul ne doit être accusé ou traîné en justice pour les Juifs tués... »

Fait à Ploërmel le mardi d'avant Pâques (10 avril 1240)

Saint Thomas (1226-1274) qui vivait au temps du Duc Jean le Roux disait que les Juifs étaient comme une troupe de passagers qui montent sur un bateau pour faire route et qui, tandis que les chrétiens rament, volent à leur guise tout ce qu'ils peuvent et vont jusqu'à percer la coque du bateau ; il n'y a qu'une chose à faire d'eux, dit le grand Docteur, les obliger à restituer leurs rapines, dédommager les passagers dont ils ont endommagé le bagage et de les mettre à ramer à la place des chrétiens.

Voilà ce que nous devons à nouveau faire d'eux à présent un peu dans tous les pays d'Europe.

Y. V. P.

« Feiz ha Breiz », novembre-décembre 1940,  
abbé Jean-Marie Perrot  
publié sur « Amnistia »,  
<http://www.amnistia.net/news/articles/bret/bretpass/doc2.htm>

« L'Heure Bretonne », n° 52, 5 juillet 1941, p. 3

Après consultation du dossier établi par la Libre Pensée du Morbihan, nous estimons intolérable qu'un bâtiment public de la ville de Lorient porte le nom et le bas-relief du chef collaborationniste Loeiz Herrieu :

la municipalité de Lorient doit en finir avec cette situation immédiatement.


4